

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 11/09/2026 - B2026/007856 - 2014 B 00236 - 801 192 790 - A3 RENOVATION

A³ RÉNOVATION

Société coopérative de production
à responsabilité limitée et à capital variable
Siège social : 219 Route d'Abbeville 80 000 AMIENS
RCS D'AMIENS 801 192 790

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du vendredi 5 juin 2026 à 17h00

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-sept heures, les associés de la Société A³ Rénovation, Société Coopérative de Production à responsabilité limitée et à capital variable, sise 219 route d'Abbeville à AMIENS (80 000) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Amiens sous le numéro 801 192 790 se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur ASTORI Sébastien, associé-salarié de la Scop,
- Monsieur TESTU Martial, associé-salarié de la Scop,
- Monsieur VILLELA Joao Henriques, associé-salarié de la Scop,
- Monsieur DECONINCK Frédéric, associé-salarié de la Scop,
- Monsieur CHAMUSARD Cédric, associé-salarié de la Scop,
- Monsieur PELLETIER Jean Noël, associé-salarié de la Scop
- Madame Emilie GRISELLE, associée-salariée de la Scop,
- Monsieur Mickaël SEGURA FARO, associé-salarié de la Scop
- Monsieur VAN DER EECKEN Nicolas, associé-salarié de la Scop.
- Socoden, associée extérieure de la Scop.

Total des associés présents ou représentés : 10 sur un total de 10.

Monsieur Sébastien ASTORI, préside la séance en qualité de gérant et déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président remercie les associés de leur présence.

Le gérant en qualité de Président de l'assemblée, dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie de la convocation adressée à chaque associé, et le document actant la remise en mains propres,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- les comptes annuels.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance ce dont l'assemblée lui donne acte.

Les associés prennent acte de cette déclaration.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Evolution du sociétariat.
- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos au 31 Décembre 2025 et approbation des comptes.
- Lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.
- Lecture du rapport de révision coopérative de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2025.
- Capital social au 31 décembre 2025.
- Détermination de la valeur de la part sociale au 31 Décembre 2025.
- Remboursement anticipé des parts sociales.
- Rapport d'activités de Monsieur Sébastien ASTORI en qualité de salarié et organisation du lien de subordination.
- Indemnisation du gérant au titre du mandat social.
- Désignation du réviseur coopératif.
- Questions diverses.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

Le Président informe les associés qu'il n'a pas reçu de candidature au sociétariat depuis la dernière assemblée générale, tenue le 6 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Le gérant informe l'assemblée que le contrat de travail de Madame Armelle NIVEL, associée (281 parts), est arrivé à son terme le 31/08/2025 et qu'elle a, de ce fait, perdu sa qualité d'associée à cette même date.

Le gérant informe l'assemblée que le contrat de travail de Monsieur Christophe GERARD, associé (18 parts), est arrivé à son terme le 07/11/2025 et qu'il a, de ce fait, perdu sa qualité d'associé à cette même date.

Suite au décès de Monsieur Hugues DHEILLY, associé (43 parts), en date du 03/12/2025, celui-ci a perdu sa qualité d'associé à cette même date.

Le gérant informe l'assemblée que le contrat de travail de Monsieur Damien DEGRYSE, associé (285 parts), est arrivé à son terme le 19/12/2025 et qu'il a, de ce fait, perdu sa qualité d'associé à cette même date.

Conformément à l'article 19 des statuts, la valeur de remboursement des parts sociales de ces quatre anciens associés sera déterminée lors de la présente assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion sur les opérations liées à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les comptes de l'exercice.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice 2025, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 131 742,52€.

Elle approuve les opérations comprises dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu le rapport sur les conventions visées à l'article L223-19 du nouveau code de commerce, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention réglementée n'a produit d'effets sur l'exercice 2025 et qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale prend acte de la lecture du rapport de révision coopérative de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée des associés après avoir noté l'existence d'excédents nets de gestion d'un montant de 131 742,52€ ratifie la répartition décidée par le gérant en décembre dernier.

Le bénéfice distribuable 131 742,52€ est réparti de la façon suivante :

- 50% en fonds de développement, soit 65 871,26€, tenant lieu de Provisions Pour Investissements (le plafond de la réserve légale étant atteint, il n'est plus nécessaire de la doter à date, le montant revient donc intégralement en réserves statutaires),
- 50% part attribuée aux salariés, par le biais du Plan de Participation Individuel (Accord signé le 26 mai 2015), soit 65 871,26€,
- 0 % intérêt aux parts sociales.

A la clôture de l'exercice 2025, le montant le plus élevé atteint par le capital social est de 33 400 € (capital à la clôture de l'exercice 2025). Pour mémoire : la réserve légale doit être dotée jusqu'à atteindre le montant du capital social le plus élevé atteint par la coopérative.

Concernant la part attribuée aux salariés, celle-ci fera l'objet d'une répartition selon les modalités définies à l'article 36.3 des statuts, et les accords de participation conclus le 26 mai 2015 conformément à la loi n° 78-763 du 19.07.1978 portant statut des sociétés coopératives ouvrières de production, aux articles L 3322-1 et suivants, L 3323-5 et suivants, L 3326-1 et L 3326-2 du Code du travail, notamment à l'article L 3324-2 prévoyant la possibilité d'accords dérogatoires à l'article L 3323-9 et aux dispositions des articles R 3323-1 à R 3323-11 du Code du travail et plus particulièrement les articles R 3323- 9, R 3323-10 et R 3323-11 applicable aux seules SCOP.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'assemblée constate qu'à la clôture de l'exercice 2025 se répartit comme suit :

- Monsieur ASTORI Sébastien, 285 parts sociales soit 5 700 Euros,
- Monsieur TESTU Martial, 285 parts sociales soit 5 700 Euros,
- Monsieur VILELA Joao Henriques, 285 parts sociales soit 5 700 Euros,
- Monsieur DECONINCK Frédéric, 96 parts sociales soit 1 920 Euros,
- Monsieur CHAMUSARD Cédric, 43 parts sociales soit 860 Euros,
- Monsieur PELLETIER Jean Noël, 19 parts sociales soit 380 Euros,
- Madame GRISSELLE Emilie, 7 parts sociales soit 140 Euros,
- Monsieur SEGURA FARO Mickaël, 7 parts sociales soit 140 Euros,
- Monsieur VAN DER ECKEN Nicolas, 7 parts sociales soit 140 Euros,
- Socoden, 8 parts sociales soit 160 Euros,
- Madame NIVEL Armelle, 281 parts sociales soit 5 620 Euros,
- Monsieur DEGRYSE Damien, 285 parts sociales soit 5 700 Euros,
- Monsieur DHEILLY Hugues, 43 parts sociales soit 860 Euros,
- Monsieur GERARD Christophe, 18 parts sociales soit 360 Euros.

Pour mémoire, Madame NIVEL et Messieurs DEGRYSE, DHEILLY et GERARD ont perdu la qualité d'associé au cours de l'exercice 2025 et doivent théoriquement sortir du capital à cette date. Cela sera ajusté en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Conformément à l'article 18.2 des statuts, et à la vue de la situation économique et financière de l'entreprise, les associés prennent acte que la valeur de la part sociale s'établit, à la clôture 2025, à la valeur nominale, soit 20 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'assemblée est amenée à statuer sur les demandes de remboursement anticipé des associés ayant perdu la qualité d'associé. L'assemblée vote successivement et indépendamment sur chacune des demandes.

L'assemblée générale décide du remboursement anticipé des parts de Madame Armelle NIVEL, à savoir un montant total de 5 620 €, conformément à la huitième résolution de cette assemblée générale.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstentions : 0

L'assemblée générale décide du remboursement anticipé des parts de Monsieur Christophe GERARD, à savoir un montant total de 360 €, conformément à la huitième résolution de cette assemblée générale.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstentions : 0

L'assemblée générale décide du remboursement anticipé des parts de Monsieur Hugues DHEILLY, à savoir un montant total 860 €, conformément à la huitième résolution de cette assemblée générale.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstentions : 0

L'assemblée générale décide du remboursement anticipé des parts de Monsieur Damien DEGRYSE, à savoir un montant total 5 700 €, conformément à la huitième résolution de cette assemblée générale.

Voix pour : 9

Voix contre : 1

Abstentions : 0

L'ensemble des demandes de remboursement anticipé est accepté à la majorité.

DIXIEME RESOLUTION :

Pour rappel, l'assemblée des associés qui s'est tenue le 6 juin 2025 a renouvelé le mandat de gérant de M. Sébastien ASTORI. Ledit mandat prendra fin lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes 2027 (juin 2028).

Dans ce cadre, l'assemblée des associés a décidé de poursuivre le contrat de travail de M. Sébastien ASTORI. Dans ce cadre, il conserve l'exercice de sa fonction technique de Responsable de Production.

Les associés prennent acte de la lecture du rapport d'activité lié aux fonctions techniques réalisées par M. Sébastien ASTORI (responsable de production) au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

L'assemblée des associés valide le rapport sur ses fonctions techniques (en lien avec son contrat de travail).

Dans l'exercice de ses fonctions techniques quotidiennes, Monsieur Sébastien ASTORI, salarié en qualité de responsable de production, rend compte de son activité et des missions réalisées en tant que salarié (demande de congés, contrôle des fiches de frais, arrêts de travail, activité quotidienne...) à Madame Emilie GRISELLE associée, et représentant à ce titre la SARL SCOP A3 RENOVATION.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION :

Pour mémoire, lors de la précédente assemblée générale, les associés ont validé la proposition d'une indemnité de gérance de 1 201,84 € brut mensuelle pour l'exercice du mandat social de Gérant.

L'assemblée générale décide de donner cette indemnité 1 201,84 € brut mensuelle, qui sera versée jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de réviseur titulaire l'Association de Révision des Sociétés Coopératives de Production et des Scop (ARESCOP NATIONALE - dont le siège est situé au 30 rue des Epinettes, 75017 Paris) pour la réalisation de la révision annuelle obligatoire pour les sociétés coopératives de production de l'exercice clos au 31 décembre 2026 et la rédaction du rapport de révision annuel dudit exercice qui sera présenté aux associés lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION :

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Sébastien ASTORI, gérant de la société, ou à toute personne qu'il déléguera, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité requises afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

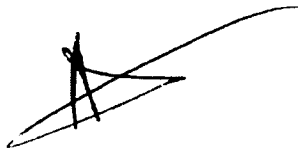
Le président propose aux associés de poser leurs questions spécifiques.

Personne ne demandant plus la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 18h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président de séance.

Monsieur Sébastien ASTORI

Président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'A' followed by a long horizontal stroke.

Copyright Groupe ISA (2026) ISALONPFA

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2026  N° 11084*28 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/01/25		et clos le		31/12/25	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
A3 RENOVATION 219 Route d'Abbeville 80000 AMIENS							
SIRET 8 0 1 1 9 2 7 9 0 0 0 0 1 3				Mél :			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées BATIMENT TOUS CORPS ETAT				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		34 203		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Autres dispositifs		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octes A</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		France ruralités revitalisation FRR, art. 44 <i>quinquies A</i>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)							
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :			
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)							
Base d'imposition :		Taux d'imposition :					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
AGC Picardie Nord de Seine 17 rue Pierre Waguey 60000 BEAUVAIS							
Tél : 0344063060				Tél :			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :				Identité du déclarant :			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :				Date : 09/04/26 Lieu : AMIENS			
				Qualité et nom du signataire : GERANT ASTORI SEBASTIEN			
				Signature :			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

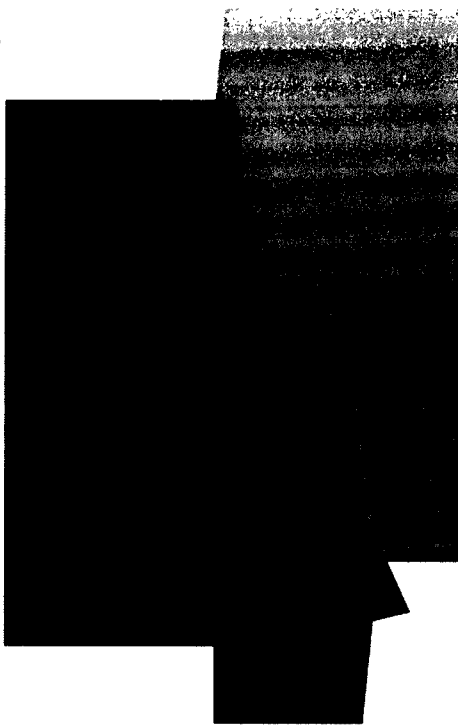
Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPIA

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)				
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	5	6	7	8	
CHAMUSARD CEDRIC 9 RUE PHILIPPE 80000 AMIENS		43	2025	24 272					
DHEILLY HUGUES 4 RUE DU POITOU 80000 AMIENS		43	2025	1 755					
GERARD CHRISTOPHE 22 RUE CAUSSIN DE PERCEVAL 80090 AMIENS		18	2025	26 371					
GRISSELLE GRISSELLE EMILIE 322 RUE D'ABBEVILLE 80000 AMIENS		7	2025	23 489					
PELLETIER JEAN-NOEL 91 RUE MARIUS SIRE 80420 FLIXECOURT		19	2025	16 665					
SEGURA-FARO MICKAEL 50 DU GENERAL BARBOU 80000 AMIENS		7	2025	23 341					
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
					0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise : A3 RENOVATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 219 Route d'Abbeville 80000 AMIENS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80119279000013			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC I IF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
AC I IF CIRCULANT I	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		A3 RENOVATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 33 400.....)			DA	33 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	44 704	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	433 837	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	131 743	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	643 684	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	622	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	170 457	
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	140 797	
	Dettes fiscales et sociales			DY	144 651	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	456 528		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 100 212		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	44 704
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	456 528
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Synthèse des travaux comptables attestés par votre Association de Gestion et de Comptabilité

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A3 RENOVATION
219 Route d'Abbeville

80000 AMIENS



CERFRANCE
PICARDIE - NORD DE SEINE



ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE PICARDIE NORD DE SEINE

010655

10/04/2026

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la région Hauts-de-France - Association loi 1901

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels pour :

**A3 RENOVATION
219 Route d'Abbeville
80000 AMIENS**

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, et conformément aux termes de la lettre de mission que vous avez signée avec l'Association de Gestion et de Comptabilité Picardie Nord de Seine, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

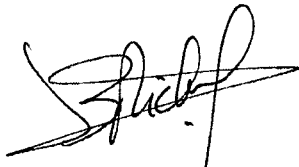
Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 100 211,76 €
- Chiffre d'affaires :	1 973 847,91 €
- Résultat net comptable :	131 742,52 €

Fait à : AMIENS

Le : 12 Avril 2026

Pour Cerfrance Picardie Nord de Seine,
Bruno RICHARD,
Expert-comptable



Chiffres clés de l'entreprise

Résultats de l'entreprise et estimation des prélèvements obligatoires

Bénéfice comptable de l'entreprise	131 743
Réintégrations	
Amendes et pénalités	394
Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)	5 131
Réintégrations diverses	28 679
Déductions	
Déductions diverses	131 744
Résultat fiscal de l'entreprise après corrections fiscales	Bénéfice 34 203

Impôt sur les sociétés à l'IS

Impôt sur les sociétés de l'exercice clos au 31/12/2025	5 131
---	--------------

Evolution du chiffre d'affaires de l'entreprise

Exercice clos au 31/12/2025	Exercice clos au 31/12/2024	Exercice clos au 31/12/2023
1 973 848	1 570 770	1 447 564

BILAN ACTIF

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au brute	31/12/2025 amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				8,13		10,16
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	46 856,54	33 743,92	13 112,62		11 713,94	
Autres immobilisations corporelles	199 906,75	123 538,37	76 368,38		91 596,96	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				4,87		5,27
Participations	51 848,00		51 848,00		51 848,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	50,00		50,00		50,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 700,00		1 700,00		1 700,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	300 361,29	157 282,29	143 079,00	13,00	156 908,90	15,42
Stocks et en-cours				4,22		6,29
Mat. premières, autres approv.	16 407,00		16 407,00		52 000,00	
En-cours de production	30 000,00		30 000,00		12 000,00	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances				11,32		17,30
Créances Clients et comptes ratt.	144 131,73	23 158,72	120 973,01		157 315,41	
Autres créances	3 543,27		3 543,27		18 653,93	
Charges constatées d'avance	41 759,38		41 759,38		37 672,54	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				23,63		25,56
Actions propres						
Autres titres	260 028,60		260 028,60		260 028,60	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	484 421,50		484 421,50	44,03	322 735,53	31,72
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	980 291,48	23 158,72	957 132,76	87,00	860 406,01	84,58
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 280 652,77	180 441,01	1 100 211,76	100	1 017 314,91	100

BILAN PASSIF

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 33 400,00)	33 400,00	3,04	30 680,00	3,02
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		43,50		41,55
Réserve légale	44 704,01		27 948,93	
Réserves statutaires ou contractuelles	433 837,48		394 742,29	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	131 742,52	11,97	111 700,55	10,98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	643 684,01	58,51	565 071,77	55,55
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	622,46	0,06	8 012,94	0,79
Emprunts et dettes financières diverses	170 456,80	15,49	176 835,74	17,38
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	140 797,26	12,80	137 795,57	13,55
Dettes fiscales et sociales	144 651,23	13,15	129 598,89	12,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	456 527,75	41,49	452 243,14	44,45
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 100 211,76	100	1 017 314,91	100

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 112,62	11 713,94	1 398,68	11,94
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	46 856,54	41 399,38	5 457,16	13,18
2815400000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-33 743,92	-29 685,44	-4 058,48	-13,67
Autres immobilisations corporelles	76 368,38	91 596,96	-15 228,58	-16,63
2181000000 INST GENE AGENC AMENAG DIVERS	8 114,35	8 114,35		
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	184 339,09	167 539,09	16 800,00	10,03
2183000000 MAT DE BUREAU & MAT INFORMATIQ	6 226,65	6 226,65		
2184000000 MOBILIER	1 226,66	1 226,66		
2818100000 AMORT INSTALL GENE AGENCEME	-8 033,94	-7 889,17	-144,77	-1,84
2818200000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	-111 174,11	-80 512,44	-30 661,67	-38,08
2818300000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	-3 103,66	-1 919,28	-1 184,38	-61,71
2818400000 AMORT MOBILIER DE BUREAU	-1 226,66	-1 188,90	-37,76	-3,18
Immobilisations financières				
Participations	51 848,00	51 848,00		
2610000000 TITRES DE PARTICIPATIONS	51 848,00	51 848,00		
Autres titres immobilisés	50,00	50,00		
2718000000 TITRES IMMO - AUTRES TITRES	50,00	50,00		
Autres immobilisations financières	1 700,00	1 700,00		
2751000000 DEPOTS VERSES	1 700,00	1 700,00		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	(II) 143 079,00	156 908,90	-13 829,90	-8,81
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	16 407,00	52 000,00	-35 593,00	-68,45
3110000000 STOCKS	16 407,00	52 000,00	-35 593,00	-68,45
En-cours de production	30 000,00	12 000,00	18 000,00	150,00
3351000000 TRAVAUX EN COURS	30 000,00	12 000,00	18 000,00	150,00
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	120 973,01	157 315,41	-36 342,40	-23,10
4110260010 10 CLIENTS	21 038,75	51 857,62	-30 818,87	-59,43
4110260020 20 CLIENTS	60 174,07	52 177,75	7 996,32	15,33
4110260055 CLIENT 5.50%	42 287,85	44 039,36	-1 751,51	-3,98
411DUMOU DUMOULIN 5.50 %	5 572,59	5 572,59		
4160200000 20 CLIENTS DOUTEUX	15 058,47	22 008,53	-6 950,06	-31,58
4161000000 0 CLIENTS DOUTEUX		3 415,94	-3 415,94	-100,00
4910000000 DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS	-23 158,72	-21 756,38	-1 402,34	-6,45
Autres créances	3 543,27	18 653,93	-15 110,66	-81,01
4010030022 CUISINELLA		9 552,80	-9 552,80	-100,00
4010120004 LEROY MERLIN	242,24	227,34	14,90	6,55
4456600000 TVA DEDUCTIBLE BNCI	1 434,00	545,38	888,62	162,94
4456700000 CREDIT DE TVA A REPORTER	567,00	7 253,00	-6 686,00	-92,18
4457900000 TVA AUTOLIQUEE	2,78		2,78	
4458600000 TVA / FACTURES NON PARVENUES	521,84	300,00	221,84	73,95
4670000000 AUTRES COMPTES DEBIT OU CREDIT	775,41	775,41		
Charges constatées d'avance	41 759,38	37 672,54	4 086,84	10,85
4860000000 CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	41 759,38	37 672,54	4 086,84	10,85
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	260 028,60	260 028,60		
5065000000 OBLIGATIONS - TITRES NON COTES	10 028,60	10 028,60		
5081010000 COMPTE A TERME	250 000,00	250 000,00		

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Disponibilités		484 421,50	322 735,53	161 685,97	50,10
5120000000 BANQUE POPULAIRE DU NORD		484 421,50	322 735,53	161 685,97	50,10
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	(III)	957 132,76	860 406,01	96 726,75	11,24
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	(I + II + III + IV + V + VI)	1 100 211,76	1 017 314,91	82 896,85	8,15

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Capital (dont versé : 33 400)	33 400,00	30 680,00	2 720,00	8,87
1013000001 CAPITAL SOCODEM	160,00	160,00		
1013000002 CAPITAL ASTORI	5 700,00	5 460,00	240,00	4,40
1013000003 CAPITAL DEGRYSE	5 700,00	5 460,00	240,00	4,40
1013000005 CAPITAL NIVEL	5 620,00	5 460,00	160,00	2,93
1013000007 CAPITAL TESTU	5 700,00	5 460,00	240,00	4,40
1013000008 CAPITAL VILELA	5 700,00	5 460,00	240,00	4,40
1013000010 CAPITAL DECONINCK	1 940,00	1 700,00	240,00	14,12
1013000011 DHEILLY	860,00	620,00	240,00	38,71
1013000012 CAPITAL CHAMUSARD	860,00	620,00	240,00	38,71
1013000013 CAPITAL GERARD CHRISTOPHE	360,00	140,00	220,00	157,14
1013000014 CAPITAL PELLETIER	380,00	140,00	240,00	171,43
1013000015 GRISELLE EMILIE	140,00		140,00	
1013000016 CAPITAL SEGURA-FARO	140,00		140,00	
1013000017 CAPITAL VAN DER EECKEN	140,00		140,00	
Réserves				
Réserve légale	44 704,01	27 948,93	16 755,08	59,95
1061000000 RESERVE LEGALE	44 704,01	27 948,93	16 755,08	59,95
Réserves statutaires ou contractuelles	433 837,48	394 742,29	39 095,19	9,90
1063000000 FONDS DE DEVELOPPEMENT	433 837,48	394 742,29	39 095,19	9,90
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	131 742,52	111 700,55	20 041,97	17,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	643 684,01	565 071,77	78 612,24	13,91
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	622,46	8 012,94	-7 390,48	-92,23
1640600000 PRET	622,46	8 012,94	-7 390,48	-92,23
Emprunts et dettes financières diverses	170 456,80	176 835,74	-6 378,94	-3,61
1662000000 FONDS DE PARTICIP NIVELLE		22 553,39	-22 553,39	-100,00
1662010000 FONDS DE PARTICIP THUILLIER	3,43	3,43		
1662020000 FONDS DE PARTICIP DEGRYSE	25 872,88	21 389,39	4 483,49	20,96
1662030000 FONDS DE PARTICIP VILELA	27 173,16	22 318,80	4 854,36	21,75
1662040000 FONDS DE PARTICIP TESTU	18 850,11	21 726,44	-2 876,33	-13,24
1662060000 FONDS DE PARTICIP ASTORI	49 215,01	42 963,39	6 251,62	14,55
1662090000 FONDS DE PARTICIP DECONINCK	20 590,29	22 766,98	-2 176,69	-9,56
1662121000 FONDS DE PARTICIPATION GRISELL	3 351,12		3 351,12	
1662150000 FONDS DE PARTICIPATION CHAMU	11 775,61	7 922,28	3 853,33	48,64
1662160000 FONDS DE PARTICIPATION DHEILLY		8 620,20	-8 620,20	-100,00
1662170000 FONDS DE PARTICIPATION DELAVAL	13,27	13,27		
1662190000 FONDS DE PARTICIPATION DUFOSSE	19,75	19,75		
1662200000 FONDS DE PARTICIP PELLETIER	7 522,01	3 244,07	4 277,94	131,87
1662210000 FONDS DE PARTICIP GERARD	-414,55	3 268,33	-3 682,88	-112,68
1662220000 FONDS PART VANDER EECKEN	2 996,37	11,73	2 984,64	
1662230000 FONDS PART SEGURA FARO	3 488,34	12,61	3 475,73	
1688400000 INT COURUS - EMP ETS DE CREDIT		1,68	-1,68	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 797,26	137 795,57	3 001,69	2,18
4010010003 ASMIS		91,87	-91,87	-100,00
4010010016 APOK	409,61	8 710,31	-8 300,70	-95,30
4010010018 ARESCOP		1 800,00	-1 800,00	-100,00
4010010019 AZERTIX	79,00		79,00	
4010010030 AVEXPERT		57,10	-57,10	-100,00
4010020001 BOUYGUES	41,37	56,49	-15,12	-26,77
4010020005 BOSSU CUVELIERS PROLIANS	2 921,14	1 637,04	1 284,10	78,44
4010020007 BATISTYL	4 817,62	1 357,33	3 460,29	254,93
4010020012 BARCENA	5 488,02		5 488,02	
4010020021 BIG MAT	15,12		15,12	
4010030004 COULEURS DE TOLLENS	2 395,16	5 998,55	-3 603,39	-60,07
4010030011 CHANTIER DEFER	3 150,28	2 581,40	568,88	22,04

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
4010030018 CHEVALIER	63,31	294,50	-231,19	-78,50
4010030038 CHAMPION	166,80		166,80	
4010030041 CARRELAGES & BAINS	2 895,48	3 213,36	-317,88	-9,89
4010039900 CER FRANCE	576,24	958,92	-382,68	-39,91
4010040001 DACHER	1 105,76	515,84	589,92	114,36
4010050001 EDF	294,92	441,93	-147,01	-33,27
4010050014 ENEDIS	352,20	352,20		
4010060005 FL CREATION	2 748,18	2 748,18		
4010060013 FOBI OUTILLAGE	28,15	28,15		
4010090007 INTERMARCHÉ		53,80	-53,80	-100,00
4010110001 KAP VERRE	78,82	78,82		
4010110002 KILOUTOU		403,24	-403,24	-100,00
4010110007 KOESIO	265,72	4 416,00	-4 150,28	-93,98
4010120002 LEBLANC	5 229,41	4 634,07	595,34	12,85
4010120005 LAPEYRE	1 570,05	1 231,39	338,66	27,50
4010120006 LES SCOP	1 800,00		1 800,00	
4010120007 LITT	5 361,25	8 579,54	-3 218,29	-37,51
4010120013 LOXAM	134,64		134,64	
4010130001 MENAGE SERVICE	260,12	110,10	150,02	136,26
4010130010 MIDAS	221,51		221,51	
4010160001 PLANETES CARRELAGES	2 965,60	17,87	2 947,73	
4010160003 POINT P	3 718,38	3 507,52	210,86	6,01
4010170001 QUINCAILLERIE PICARDE	2 167,46	1 031,83	1 135,63	110,06
4010180003 ROGER	21 340,70	28 445,56	-7 104,86	-24,98
4010190001 SERGEANT	928,29	4 257,14	-3 328,85	-78,19
4010190006 SOMATEM AUBADE	810,77	650,99	159,78	24,54
4010190010 SMABTP	41 759,38	37 672,54	4 086,84	10,85
4010190017 SANELEC SONEPAR	4 715,27	3 750,00	965,27	25,74
4010190020 LA SAMARIENNE	111,00	367,92	-256,92	-69,83
4010190022 SCHMIDT	12 435,26		12 435,26	
4081000000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	7 375,27	7 744,07	-368,80	-4,76
Dettes fiscales et sociales	144 651,23	129 598,89	15 052,34	11,61
4210000000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	21 742,66	21 100,60	642,06	3,04
4310000000 COLLECTEUR - SECURITE SOCIALE	66 062,20	57 203,84	8 858,36	15,49
4373000000 COLLECTEUR - RETRAITE	20 730,90	18 081,19	2 649,71	14,65
4376000000 CAISSE DE CONGES PAYES	13 324,55	12 735,91	588,64	4,62
4421000000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	435,85	658,62	-222,77	-33,82
4440000000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 131,00	196,00	4 935,00	
4457100000 TVA COLLECTEE TX REDUIT	2 123,20	2 586,41	-463,21	-17,91
4457180000 TVA COLLECTEE 10%	2 561,11	4 765,21	-2 204,10	-46,25
4457190000 TVA COLLECTEE 20%	12 539,76	12 271,11	268,65	2,19
TOTAL DES DETTES	(III) 456 527,75	452 243,14	4 284,61	0,95
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 1 100 211,76	1 017 314,91	82 896,85	8,15

TABLEAU DE FINANCEMENT

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	169 231,92
Acquisitions d'immobilisations	22 257,16	Cessions ou réductions d'immobilisations	
<i>Immobilisations incorporelles</i>		<i>Immobilisations incorporelles</i>	
<i>Immobilisations corporelles</i>	22 257,16	<i>Immobilisations corporelles</i>	
<i>Immobilisations financières</i>		<i>Immobilisations financières</i>	
Frais d'émissions des emprunts			
Comptes courants d'associés			
Remboursement des comptes courants		Apports comptes courants	
Capitaux propres	53 130,28	Capitaux propres	
<i>Diminutions des capitaux propres</i>	53 130,28	<i>Augmentations des capitaux propres</i>	
<i>Diminution subventions d'investissements</i>		<i>Augmentation subventions d'investissements</i>	
Emprunts remboursés	69 783,47	Emprunts réalisés	56 015,73
TOTAL EMPLOIS	145 170,91	TOTAL RESSOURCES	225 247,65

LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de **80 076,74**

Stocks matières 1 et marchandises		Stocks matières 1 et marchandises	35 593,00
Stocks En-cours de prod. et produits finis	18 000,00	Stocks En-cours de prod. et produits finis	
Avances et acptes versés sur commandes		Avances et acptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	34 940,06
Autres créances	4 086,84	Autres créances	15 110,66
Avances et acptes reçus sur commandes		Avances et acptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 001,69
Autres dettes	1,68	Autres dettes	15 052,34
TOTAL	22 088,52	TOTAL	103 697,75

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

différence entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non financières

a diminué de **81 609,23**

Disponibilités	161 685,97	Disponibilités	
VMP et autres titres		VMP et autres titres	
Concours bancaires et solde créditeurs de la banque		Concours bancaires et solde créditeurs de la banque	
TOTAL	161 685,97	TOTAL	

LA TRÉSORERIE

(= fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de **161 685,97**

SYNTHÈSE

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Élément de rentabilité				
Chiffre d'affaires	1 973 847,91	1 570 769,99	403 077,92	25,66
Ventes de marchandises				
Production de l'exercice	1 991 847,91	1 567 634,99	424 212,92	27,06
Marge commerciale				
Marge globale	1 071 457,63	953 316,56	118 141,07	12,39
Valeur ajoutée	934 993,63	804 425,70	130 567,93	16,23
Excédent brut d'exploitation	181 292,64	159 005,57	22 287,07	14,02
Amortissements et provisions	46 697,06	40 684,61	6 012,45	14,78
Résultat d'exploitation	140 002,07	122 719,15	17 282,92	14,08
Résultat financier	-1 744,55	-2 504,10	759,55	30,33
Résultat courant	138 257,52	120 215,05	18 042,47	15,01
Résultat exceptionnel	-1 384,00	-8 318,50	6 934,50	83,36
Résultat net de l'exercice	131 742,52	111 700,55	20 041,97	17,94
Élément financier				
Capacité d'autofinancement	169 231,92	146 723,00	22 508,92	15,34
Fonds de roulement net global	694 842,99	614 766,25	80 076,74	13,03
Besoin en fonds de roulement	-49 607,11	32 002,12	-81 609,23	-255,01
Trésorerie	744 450,10	582 764,13	161 685,97	27,74
Ratio				
Crédit clients	(en jours)			
Crédit fournisseurs	(en jours)			
Rotation stocks	(en jours)			
Autonomie financière %				
Capacité de remboursement %				
Taux d'endettement %				
Rentabilité financière				
Rentabilité commerciale				

ANALYSE TRÉSORERIE

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION EST DE

181 292,64

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours	-	18 000,00
- des stocks d'approvisionnement	+	35 593,00
- des stocks de marchandises	+	

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes + -3 801,17

■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE

195 084,47 100,00%

(Ventes - achats d'exploitation)

FLUX FINANCIERS

Sortie

Entrée

Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.

5 905,10

4 249,31

Intérêts des emprunts

88,76

Remboursement capital

69 783,47

TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS

75 777,33

4 249,31

-71 528,02 36,67 %

Achats d'immobilisations

- Incorporelles

- Corporelles

22 257,16

- Financières

Cessions d'immobilisations

Emprunts nouveaux

56 015,73

Subventions d'investissement

TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS

22 257,16

56 015,73

33 758,57 -17,30 %

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

1 384,00

-1 384,00 0,71 %

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATIONS

5 131,00

5 131,00 -2,63 %

Dividendes versés aux actionnaires

Intérêts des comptes courants

Prélèvements /apports des associés

Apport en capital

53 130,28

TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS

53 130,28

-53 130,28 27,23 %

TOTAL GÉNÉRAL

157 679,77

255 349,51

Variation de trésorerie
nette globale

97 669,74

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une amélioration des disponibilités de

161 685,97

Une diminution des créances de

45 963,88

Une augmentation des dettes fournisseurs et dettes à court terme de

18 052,35

Une constatation des charges à répartir de :

TABLEAU DE BORD DU RÉSULTAT

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce schéma représente les soldes intermédiaires de gestion. Il vous permet de visualiser les éléments significatifs de vos résultats en précisant leur mode de calcul. Les valeurs indiquées sont celles de l'exercice.

Le pourcentage indiqué correspond à l'évolution du poste par rapport à l'exercice précédent.

[illegible]

LES CHIFFRES CLÉS DE VOTRE COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
Chiffre d'affaires	1 973 847,91	1 570 769,99
Ventes de marchandises		
Production de l'exercice	1 991 847,91	1 567 634,99
Marge globale	1 071 457,63	953 316,56
Valeur ajoutée	934 993,63	804 425,70
EBE	181 292,64	159 005,57
Résultat d'exploitation	140 002,07	122 719,15
Résultat courant	138 257,52	120 215,05
Résultat de l'exercice	131 742,52	111 700,55

SIMULATION DES CHARGES / 5 ANS

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L= Loyer / A= Assurances / P=Prestations Annexes / T=Totalisation

N°	Désignation			Antérieur	Exercices					Engagement restant
	Date de réalisation	Valeur d'origine	Durée		2025	2026	2027	2028	2029	
Cumul tous comptes			L							
			A							
			P							
			T							

SIMULATION DES CHARGES 5 ANS

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

N°	Désignation			Rembours. antérieur	Exercice					Reste à rembourser
	Dt réalisat.	Capital	Taux intérêt		12/2025	12/2026	12/2027	12/2028	12/2029	
1640600000 PRET										
6.	EMPRUNT CAMION			K	20 751,06	7 390,48	622,46			
	N° emprunt 8751565			I	1 064,72	88,89	0,88			
				A						
	01/02/2022	28 764,00	1,95	V	21 815,78	7 479,37	623,34			
	Cumul du compte			K	20 751,06	7 390,48	622,46			
				I	1 064,72	88,89	0,88			
				A						
				V	21 815,78	7 479,37	623,34			
	Cumul tous comptes			K	20 751,06	7 390,48	622,46			
				I	1 064,72	88,89	0,88			
				A						
				V	21 815,78	7 479,37	623,34			

SIMUL. DES AMORTS SUR 6 ANS

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

N°	Désignation			Val. à amort.	Exercice					
	Date à amortir	Taux	Durée	V.N.C. début	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL										
47	CLOUEUR DCN 890 BETON ET ACIER			778,61 E	12,98					
	31/01/20	20	5 Linéaire	12,98						
49	ASPIRATEUR POUSSIERE			589,00 E	58,57					
	30/06/20	20	5 Linéaire	58,57						
91	SCIE IMER C350			2 342,44 E	468,49 E	467,18				
	30/12/21	20	5 Linéaire	935,67						
101	BACS A MORTIERS			281,70 E	7,83					
	31/01/22	33,3333	3 Linéaire	7,83						
102	KIT 7 MACHINES 18V			1 639,00 E	327,80 E	327,80 E	51,90			
	28/02/22	20	5 Linéaire	707,50						
104	NETTOYEUR EAU			1 790,00 E	358,00 E	358,00 E	178,01			
	30/06/22	20	5 Linéaire	894,01						
105	CAROTTEUSE ELECTRIQUE			2 836,78 E	567,36 E	567,36 E	163,89			
	15/04/22	20	5 Linéaire	1 298,61						
106	LASER			479,00 E	95,80 E	95,80 E	15,17			
	28/02/22	20	5 Linéaire	206,77						
107	LASER TRIPLE PLAN			619,00 E	123,80 E	123,80 E	123,80 E	30,95		
	31/03/23	20	5 Linéaire	402,35						
108	PONCEUSE LEROS 1230 L			1 900,00 E	380,00 E	380,00 E	380,00 E	380,00 E	125,61	
	30/04/24	20	5 Linéaire	1 645,61						
109	ECHELLE ALU C2 3M55			489,03 E	97,81 E	97,81 E	97,81 E	97,81 E	32,31	
	30/04/24	20	5 Linéaire	423,55						
110	ECHELLE ALU C2 A CORDE 4M65			489,03 E	97,81 E	97,81 E	97,81 E	97,81 E	32,31	
	30/04/24	20	5 Linéaire	423,55						
111	BETONNIERE ELEC 8180P			389,00 E	77,80 E	77,80 E	77,80 E	77,80 E	32,42	
	31/05/24	20	5 Linéaire	343,62						
112	SOUDEUR PRATICFLAM SI			361,93 E	72,39 E	72,39 E	72,39 E	72,39 E	35,98	
	30/06/24	20	5 Linéaire	325,54						
113	ESCABEAU 6 MARCHES			244,97 E	48,99 E	48,99 E	48,99 E	48,99 E	24,38	
	30/06/24	20	5 Linéaire	220,34						
114	ESCABEAU 4 MARCHES			204,98 E	41,00 E	41,00 E	41,00 E	41,00 E	20,37	
	30/06/24	20	5 Linéaire	184,37						
115	ESCABEAU 5 MARCHES			217,97 E	43,59 E	43,59 E	43,59 E	43,59 E	21,69	
	30/06/24	20	5 Linéaire	196,05						
116	VALISE PARFAITLISS FINITION			188,89 E	37,78 E	37,78 E	37,78 E	37,78 E	18,78	
	30/06/24	20	5 Linéaire	169,90						
117	PERFORATEUR SDS PLUS			515,00 E	103,00 E	103,00 E	103,00 E	103,00 E	51,21	
	30/06/24	20	5 Linéaire	463,21						
118	KIT 2 OUTILS			531,07 E	106,21 E	106,21 E	106,21 E	106,21 E	52,83	
	30/06/24	20	5 Linéaire	477,67						
119	PERFORATEUR SDS PLUS XR FLEXVO			976,62 E	195,32 E	195,32 E	195,32 E	195,32 E	97,14	
Cumul du compte				17 864,02 E	3 322,33 E	3 241,64 E	1 834,47 E	1 332,65 E	545,03	
				10 276,12						

SIMUL. DES AMORTS SUR 6 ANS

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

N°	Désignation			Val. à amort.	Exercice					
	Date à amortir	Taux	Durée	V.N.C. début	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2154000000	MATERIEL INDUSTRIEL									
	30/06/24	20	5 Linéaire	878,42						
120	SCIE A ONGLETS RADIALE A TABLE			1 083,90 E	216,78 E	216,78 E	216,78 E	216,78 E	107,79	
	30/06/24	20	5 Linéaire	974,91						
121	PERCEUSE BRUSHLESS			479,00 E	95,80 E	95,80 E	95,80 E	95,80 E	79,83	
	31/10/24	20	5 Linéaire	463,03						
122	PROJECTEUR			589,33 E	73,67 E	117,87 E	117,87 E	117,87 E	117,87 E	44,18
	16/05/25	20	5 Linéaire	589,33						
123	MARTEAU PERFORATEUR GBH 1700W			1 119,71 E	130,63 E	223,94 E	223,94 E	223,94 E	223,94 E	93,32
	31/05/25	20	5 Linéaire	1 119,71						
124	MARTEAU PERFORATEUR GBH 1500W			769,71 E	89,80 E	153,94 E	153,94 E	153,94 E	153,94 E	64,15
	31/05/25	20	5 Linéaire	769,71						
125	SCIE CIRCULAIRE			670,79 E	67,45 E	134,16 E	134,16 E	134,16 E	134,16 E	66,70
	30/06/25	20	5 Linéaire	670,79						
126	MACHINE A CAFE KRUPS			566,66 E	18,89 E	113,33 E	113,33 E	113,33 E	113,33 E	94,45
	01/11/25	20	5 Linéaire	566,66						
127	BETONNIERE			672,96 E	12,34 E	134,59 E	134,59 E	134,59 E	134,59 E	122,26
	28/11/25	20	5 Linéaire	672,96						
128	MARTEAU PIQUEUR			459,00	E	91,80 E	91,80 E	91,80 E	91,80 E	91,80
	31/12/25	20	5 Linéaire	459,00						
129	LASER			609,00 E	30,79 E	121,80 E	121,80 E	121,80 E	121,80 E	91,01
	30/09/25	20	5 Linéaire	609,00						
Cumul du compte				24 884,08 E	4 058,48 E	4 645,65 E	3 238,48 E	2 736,66 E	1 824,08 E	667,87
				17 171,22						
2181000000	INST GENE AGENC AMENAG DIVERS									
2	PORTE SECTIONNELLE DEPOT			1 447,68 E	144,77 E	80,41				
	21/07/16	10	10 Linéaire	225,18						
Cumul du compte				1 447,68 E	144,77 E	80,41				
				225,18						
2182000000	MATERIEL DE TRANSPORT									
5	IVECO FQ 949			33 800,00 E	2 891,78					
	05/06/20	20	5 Linéaire	2 891,78						
7	IVACO FIAT DUCATO GE-935-PD			28 764,00 E	5 752,80 E	5 752,80 E	431,46			
	28/01/22	20	5 Linéaire	11 937,06						
8	FLOCAGE FIAT			895,00 E	179,00 E	179,00 E	18,89			
	09/02/22	20	5 Linéaire	376,89						
12	FLOCAGE PEUGEOT BOXER			2 595,00 E	519,00 E	519,00 E	519,00 E	296,98		
	27/07/23	20	5 Linéaire	1 853,98						
13	CAMION BOXER GN-337-BE			32 597,92 E	6 519,58 E	6 519,58 E	6 519,58 E	3 459,02		
	12/07/23	20	5 Linéaire	23 017,76						
Cumul du compte				132 357,84 E	22 603,34 E	19 711,56 E	14 230,11 E	7 164,06		
				63 709,07						

SIMUL. DES AMORTS SUR 6 ANS

010655 - A3 RENOVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

N°	Désignation			Val. à amort.	Exercice					
	Date à amortir	Taux	Durée	V.N.C. début	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT										
14	CAMION EXPERT FOURGON GM-529-KE			33 705,92 E	6 741,18 E	6 741,18 E	6 741,18 E	3 408,06		
	03/07/23	20	5 Linéaire	23 631,60						
15	CAMION BOXER GN-342-JP			32 597,92 E	6 519,58 E	6 519,58 E	6 519,58 E	3 296,03		
	03/07/23	20	5 Linéaire	22 854,77						
16	FIAT DUCATO FC-510-WX			220,00 E	55,00 E	55,00 E	55,00 E	13,75		
	31/03/24	25	4 Linéaire	178,75						
17	FLOCAGE FIAT FC-510-WX			335,00 E	83,75 E	83,75 E	83,75 E	32,80		
	22/05/24	25	4 Linéaire	284,05						
18	CAMION BENNE FD-831-XM			16 800,00 E	1 400,00 E	3 360,00 E	3 360,00 E	3 360,00 E	3 360,00 E	1 960,00
	01/08/25	20	5 Linéaire	16 800,00						
Cumul du compte				182 310,76 E	30 661,67 E	29 729,89 E	24 248,44 E	13 866,64 E	3 360,00 E	1 960,00
				103 826,64						
2183000000 MAT DE BUREAU & MAT INFORMATIQ										
5	ACER ASPIRE LAURA			1 132,49 E	190,33					
	03/09/21	25	4 Linéaire	190,33						
6	PORTABLE ASUS VIVOBOOK			774,16 E	258,05 E	230,10				
	22/11/23	33,3333	3 Linéaire	488,15						
7	COPIEUR SHARP COULEUR MX3561			3 680,00 E	736,00 E	736,00 E	736,00 E	736,00 E	684,89	
	06/12/24	20	5 Linéaire	3 628,89						
Cumul du compte				5 586,65 E	1 184,38 E	966,10 E	736,00 E	736,00 E	684,89	
				4 307,37						
2184000000 MOBILIER										
3	CHAISE LAURA			226,66 E	37,76					
	01/09/21	25	4 Linéaire	37,76						
Cumul du compte				226,66 E	37,76					
				37,76						
Cumul tous comptes				Val. à amortir V.N.C. début	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				214 455,83 E	36 087,06 E	35 422,05 E	28 222,92 E	17 339,30 E	5 868,97 E	2 627,87
				125 568,17						